

Constantine

5 PERSONNES APPARTENANT À RACHAD ÉCROUÉES

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7025 - MERCREDI 25 JUIN 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Commerce

La cargaison du blé avarié français bannie

Page 4

RÉUNION DES PAYS NON-ALIGNÉS

L'ALGÉRIE RÉITÈRE SON SOUTIEN À LA CAUSE PALESTINIENNE



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a souligné hier le rôle important des pays non-alignés dans les efforts internationaux visant à résoudre le conflit israélo-palestinien, réaffirmant le soutien inconditionnel de l'Algérie à la lutte du peuple palestinien jusqu'au recouvrement de son indépendance. *Page 3*

3e JOUR DU BAC

Les candidats satisfaits

Page 2

IL N'AURA AUCUN DÉPUTÉ À L'APN

L'ANR déplore le vol de cinq sièges

Page 3

DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Une nécessité pour l'Algérie

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

TÉBESSA

Un candidat libre placé en détention provisoire pour fraude



LE JUGE correctionnel près le tribunal d'El Aouinet (wilaya de Tébessa) a ordonné, lundi, le placement en détention provisoire d'un candidat libre à l'examen du baccalauréat (session juin 2021), pour fraude, lit-on dans un communiqué de presse rendu public par la même juridiction.
Selon la même source, un cas de fraude a été enregistré durant le premier jour du baccalauréat 2021 impliquant un candidat libre (B.H) durant l'épreuve de langue arabe (filière lettres et philosophie) au niveau du centre d'examen du Lycée Mekhaznia Mabrouk dans la commune d'El Ouanza (est de Tébessa).
Après contrôle par les surveillants et le chef du centre, un téléphone portable a été saisi sur le candidat qui avait photographié le sujet de l'examen pour sa diffusion sur une application, précise la même source qui ajoute que les instances sécuritaires et judiciaires ont dressé par la suite un procès-verbal de fraude à l'encontre du candidat.
Après la procédure de l'instruction préliminaire, le mis en cause a été déféré devant le procureur de la République près le tribunal d'El Aouinat pour «diffusion et fuite de sujets et de réponses d'examens finaux par télémessagerie». Le juge correctionnel a décidé le report de l'affaire à l'audience du 28 juin en cours et ordonné le placement du mis en cause en détention provisoire. **M. D.**

SONALGAZ DE LAGHOUAT

Un plan spécial lancé pour la période des épreuves

AFIN D'ASSURER le déroulement normal des épreuves de fin de cycle primaire (5e), du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat (BAC), la société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz « Sonalgaz » de la wilaya de Laghouat a mis en avant un plan spécial contenant des procédures nécessaires et exceptionnelles. En effet, selon un communiqué rendu publique, avant-hier, par la cellule de communication de la direction de Sonalgaz de Laghouat , ce plan comprend principalement un programme alternatif et des équipes d'intervention disposées au niveau de toutes les quatre subdivisions de Sonalgaz implantées sur le territoire de Laghouat « Laghouat, Hassi R'mel , Aflou et Laghouat nord » « Ces quatre subdivisions ont été renforcées par des ressources humaines et matérielles afin d'assurer une intervention immédiate et rapide en tout cas d'urgence… ces procédures sont appliquées jusqu'au 25 juins prochain … » peut-on lire dans ce communiqué .

Taleb Badreddine

3e JOUR DU BAC

Les candidats satisfaits

Les matières de base étaient au programme hier, au troisième jour de l'examen du baccalauréat 2021. Une journée des plus décisives pour les candidats des différentes filières, qui ont qualifié les sujets d'«abordables».



Les candidats ont en effet composé dans les matières dites essentielles à grand coefficient. Il s'agit de la philosophie et du français pour les séries lettres, des sciences naturelles et du français pour les filières sciences expérimentales, des maths, de la gestion-comptabilité et du français pour la branche gestion-économie, et enfin de la technologie et du français pour la série technique.
A la sortie des différents centres d'examen visités, les candidats de la filière sciences expérimentales étaient dans l'ensemble satisfaits de leur travail dans l'épreuve des sciences de la nature et de la vie. Ils ont estimé que le sujet était à «leur portée et les deux sujets au choix relèvent du programme enseigné durant l'année scolaire».
Pour Yacine, candidat en sciences expérimentales, les sciences sont une matière essentielle. «Si tu assures une bonne moyenne, tu as 30% de chances de réussir», a-t-il expliqué, jugeant que le sujet était abordable et contenait des questions tirées du programme dispensé durant l'année scolaire. Quant à sa camarade Aya, elle n'arrive toujours pas à gérer son stress bien qu'elle ait pu assurer l'examen, selon elle. «J'ai la boule au ventre. J'ai donné de bonnes réponses. Je viens de vérifier avec mes camarades. Malgré cela, je me sens stressée», a-t-elle dit.
Pour la filière littéraire, les candidats de lettres et langues étrangères rencontrés à la sortie du CEM Mohamed-Dahou, à Boudouaou, étaient satisfaits du sujet de philosophie. Souriant, Lyès, un candidat approché devant la sortie du centre d'examen, a indiqué que «les deux sujets au choix proposés étaient abordables. Ce sont des questions qu'on a déjà traitées durant l'année scolaire avec le prof, donc, c'est un énorme soulagement pour nous». Interrogé sur le déroulement des examens durant ces trois jours, Lamis a affirmé que le sujet de philosophie «était plutôt facile. Celui qui a bien révisé saura répondre sans aucun problème», a-t-elle précisé. Pareil pour les épreuves précédentes, selon elle, mis à part l'épreuve de maths qui était un peu difficile, et ce de l'avis de la majorité des candidats.
A 15 h, les candidats ont repris place pour affronter l'examen de langue française. Une matière qui n'a pas trop de poids pour les filières scientifiques mais qui leur permettra de compenser les autres matières en cas de défaillance.
Ainsi, cette journée s'est déroulée dans de bonnes conditions, loin du stress et de la panique, selon l'ensemble des candidats rencontrés devant les centres d'examen.

Lynda Louifi

GHARDAÏA

Le bac sans climatiseurs

A L'INSTAR des autres wilayas du pays. C'est à partir du Lycée Cheikh Abou-Ishak Alforstay de la ville Millénaire d'El-Atteuf que le wali, Boualem Amrani avait donné le coup d'envoi des épreuves du Baccalauréat 2020/2021, cet examen décisif, sous le signe du coronavirus et ce, pour la deuxième année consécutive.
C'est dans cet établissement scolaire, que le wali avait donc procédé dimanche dernier à l'ouverture des plis contenant les copies des questions de la première épreuve de langue et littérature arabes. Sous un protocole spécial qui a été validé et mis en place par les autorités locales pour endiguer toute éventuelle manifestation de la pandémie du coronavirus.
Répartis à travers les 48 centres d'examens de la Wilaya de Ghardaïa, les prétendants au Bac ont chacun regagné le centre où il a été affecté. Avant la fin de la deuxième séance de la matinée, consacrée à l'épreuve des Mathématiques, ils étaient des dizaines de parents à se rassembler, sous un soleil de plomb, à l'entrée du Centre d'examens du CEM, Hadj Brahim Ramdane de Belghanem.
A la sortie de ce centre d'examen, les élèves étaient tous rouges, visiblement essoufflés par la très forte température haletantes qui subsistait à l'intérieur des classes. démunies de système de climatisation. « Ma fille passe le bac pour la deuxième fois. Je suis très inquiète », nous dira Zohra.
Il était Midi, les candidats sortaient par petits groupes. Les avis sont très partagés entre espoir et la crainte à mal assimiler. « Nous sommes triplement stressés entre espoir, le mal à s'adopter aux questions des sujets et à une température de plus de 45 degrés qui assenait nos cranes même à l'intérieur des classes.
Interrogés par le Jeune Indépendant, quelques élèves tous révoltés nous racontent « Nous passons l'examen du Bac dans des conditions lamentables et très surprenantes. On craignait Corona et la surchauffe qui régnait à l'intérieur des classes d'examen. » Ajoutant « En dehors du strict respect du protocole sanitaire, nous n'avons malheureusement pas trouvé les bonnes conditions d'organisation garanties par la Direction de l'Education. Sur le plan matériel, plusieurs classes étaient démunies de Climatiseurs. Les tables à leur tour, étaient couvertes de sable découlant du vent de sable qui avait soufflé durant toute l'Après Midi de la journée du Dimanche. Cela, va certainement influencer aux résultats ».
Mais malgré ces conditions pour le moins défavorables, j'ai très bien travaillé. Le sujet des Maths était abordable », dira Abdelmadjid de la filière 'Science et Vie'. Contrairement, les candidats rencontrés hier à la sortie de ce même centre d'examen (CEM, Hadj Brahim Ramdane) ont été unanimes à reconnaître que le sujet de langue arabe avec lequel ils ont débuté, le dimanche matin, était difficile pour ceux qui n'auraient pas bien révisé.
Toutefois, le Directeur de l'éducation de la Wilaya de Ghardaïa, M. Ammar Tibani, paniqué par les remarques des élèves, a résolument démenti et désavoué les propos émanant des élèves sur le mauvais déroulement des examens au niveau de ce centre de Belghanem. « Toutes les bonnes conditions et les mesures adéquates ont été parfaitement prises pour le bons déroulement des épreuves et toutes les classes ont été munies d'un climatiseur » doit-il annoncé à travers les réseaux sociaux. Mais sur le terrain, le constat de plusieurs élèves est tout autre.

De Ghardaïa, Aïssa Hadj Daoud

IL N'AURA AUCUN DÉPUTÉ À L'APN

L'ANR déplore le «vol» de cinq sièges



L'un des partis politiques sévèrement «sanctionnés» par les urnes lors des législatives du 12 juin dernier est l'Alliance nationale républicaine (l'ANR) de Belkacem Sahli avec «zéro siège». Ce dernier, visiblement «insatisfait» des résultats provisoires proclamés le 15 juin par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), crie au «vol des sièges», notamment dans la circonscription d'Alger.

«Cinq sièges nous ont été volés dans la wilaya d'Alger. Auparavant, la fraude se pratiquait de manière un peu logique, mais nous avons assisté lors de ces législatives à une fraude qui a conduit aux résultats annoncés», a dénoncé hier Belkacem Sahli lors d'une conférence de presse tenue au siège du parti.

Selon M. Sahli, l'ANR a pris part aux première législatives post-Hirak en vue de contribuer à la formation d'un Parlement de «compétences», rappelant que le taux de participation avait été «relativement faible».

«Nous avons participé avec 400 candidats, tous des compétences, et un programme loin de la mascarade politique, le populisme et l'utilisation de l'argent sale», a-t-il précisé, estimant que la tenue des élections à la date prévue ainsi que l'égalité des chances entre les différentes formations politiques sont «un acquis constitutionnel».

Le secrétaire général de l'ANR a fait observer, lors de sa première sortie médiatique après l'annonce des résultats préliminaires du scrutin du 12 juin, que ce rendez-vous électoral a vu l'émergence de «nouveaux visages» comme candidats puis parmi les élus.

Aussi, M. Sahli a relevé que les bulletins considérés comme nuls ainsi que le pourcentage de 5% ont exclu beaucoup de listes de candidats, ajoutant que la loi électorale n'a pas bien été élaboré, ce qui a, de son avis, fait que le nombre des voix perdues a atteint 75%. Qualifiant les résultats des élections d'»inattendus et illogiques», le chef du parti a exprimé sa «grande surprise» quant aux partis ayant remporté la part du lion à la prochaine Assemblée nationale. Il a, sans ambages, indiqué que «ses candidats ont relevé plusieurs dépassements», soulignant, à ce titre, que «les partis qui ont gagné via la fraude ne font pas honneur au pays et n'expliquent pas les décisions engagées par le président de la République pour garantir la transparence du scrutin».

Ainsi, le patron de l'ANR n'a pas joint, cette fois-ci, sa voix au «concert de louanges» mais plutôt à celui des partis et des indépendants «dénonciateurs de la fraude et de l'achat des consciences», précisant, cependant, que l'Autorité des élections de Mohamed Charfi n'a pas pu intervenir à temps pour mettre un terme à ce phénomène qui a tant terni l'image des précédents rendez-vous électoraux. M. Sahli a également révélé que «certains encadreurs de bureaux de vote sont impliqués dans les actes de fraude, ajoutant des voix de manière illégale».

Avec un score de «zéro siège», l'ANR se trouve désormais hors du jeu politique, et les résultats des législatives du 12 juin demeurent «indigestes» pour un parti qui, bien qu'il apparaît à la constellation des partis dits «microscopiques», a toujours su bénéficier de quelques sièges à l'hémicycle. Ces «dividendes» ont souvent fait du patron de ce parti un fervent défenseur des quatre mandats brigués par le président déchu Abdelaziz Bouteflika et même du 5e, avorté in extrémis.

Même si les résultats proclamés par l'Autorité des élections sont provisoires, en attendant le verdict définitif du Conseil constitutionnel dans quelques jours, des milieux politiques et médiatiques ne s'attendent pas à de «grands changements» concernant l'architecture de l'Assemblée populaire nationale, déjà dévoilée le 15 juin. Dans ces conditions, les partis à l'image de TAJ, dirigé par l'ancienne journaliste Fatima Zahra Zerouati, et le FNA de Moussa Touati, ou encore le MPA de l'ancien ministre Amara Benyounès, qui n'ont décroché aucun siège comme l'ANR, ont été «enterrés» par les urnes de ces législatives, si ce n'est une éventuelle résurgence lors des locales, attendues pour septembre prochain.

Aziza Mehdid

PALESTINE

Boukadoum réaffirme le soutien inconditionnel de l'Algérie

LE MINISTRE des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a souligné hier le rôle important des pays non-alignés dans les efforts internationaux visant à résoudre le conflit israélo-palestinien, réaffirmant le soutien inconditionnel de l'Algérie à la lutte du peuple palestinien jusqu'au recouvrement de son indépendance.

«Nous sommes fermement convaincus que les pays non alignés, en raison de leur poids politique et diplomatique, peuvent et doivent jouer un rôle important dans les efforts internationaux visant à s'attaquer à la source sous-jacente du conflit et à faire respecter la légalité internationale», a déclaré M. Boukadoum lors de son intervention par visio-conférence, à la réunion ministérielle du Comité Palestine du Mouvement des non-alignés (MNA).

M. Boukadoum a réaffirmé que «l'Algérie continuera d'apporter son soutien inconditionnel au peuple palestinien jusqu'à ce qu'il puisse enfin réaliser ses aspirations légitimes et ses droits inaliénables dans son Etat indépendant de Palestine, avec Al-Qods Al-Sharif pour capitale», rappelant, par la même, que le groupe MNA a toujours été un ardent défenseur de tous les peuples vivant sous l'occupation.

«Notre soutien à la cause de la Palestine est en effet la traduction de notre engagement de longue date envers les valeurs portées par les pères fondateurs de notre Mouvement, et notamment parce qu'il s'agit d'une cause juste», a-t-il expliqué, invitant, à ce titre, le mouvement à agir de manière décisive au Conseil de sécurité de l'ONU, afin de contribuer de
manière significative à promouvoir efficacement les points de vue du groupe au sein du Conseil.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie algérienne a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU et le Quatuor international (UE, Russie, Etats-Unis, ONU) à renouveler leur engagement dans une approche fondée sur les droits, afin de créer l'atmosphère et les conditions appropriées pour la reprise du processus de paix, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU.

«Il est manifestement grand temps que la communauté internationale assume ses responsabilités envers le peuple palestinien», a-t-il soutenu, se disant convaincu qu'il n'y aura «aucune perspective de solution durable à la question palestinienne sans que la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, ne prenne une position ferme et courageuse pour mettre fin à l'occupation des territoires palestiniens et permettre au peuple palestinien d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination».

A ce propos, M. Boukadoum a rappelé que le cœur du problème réside précisément dans l'occupation des territoires palestiniens ainsi que dans le maintien du statut d'impunité accordé de manière flagrante à la puissance occupante (entité sioniste), estimant que la tenue de cette réunion, bien que dépassée par les événements, démontre de la solidarité du mouvement avec la Palestine et offre une bonne occasion de réfléchir collectivement au dernier épisode d'agressions commises par l'occupant sioniste contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza assiégée et la ville d'El-Qods occupée (Cheikh Jarrah et Bab al-Amoud).

«Il est du devoir, moral et juridique, de la communauté internationale de protéger les civils sous occupation. Nous ne pouvons rester silencieux lorsque des crimes de guerre et des violations délibérées du droit international et bien sûr du droit international humanitaire sont commis», s'est-il indigné.

Cette session qui s'est tenue à la demande de la République d'Azerbaidjan vise à réaffirmer la ferme position des pays non-alignés et leur soutien aux droits légitimes du peuple palestinien ainsi que leur solidarité permanente.

S. O. B.

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-LIBYEN

Cérémonie en l'honneur des organisateurs

UNE CÉRÉMONIE a été organisée, lundi à Alger, sous la supervision du ministre du Commerce, Kamel Rezig, en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, en l'honneur des organisateurs du Forum économique algéro-libyen et de la Foire des produits algériens destinés au marché libyen. Cette distinction vise à asseoir la tradition de valorisation des relations humaines et fraternelles entre toutes les franges de la communauté économique et de consolidation des contacts et de la communication entre l'administration et l'opérateur économique, en vue d'une plus grande synergie face aux défis économiques à venir. A cette occasion, un bouclier honorifique symbolique a été remis aux représentants des entreprises nationales, publiques SONATRACH, COSIDER, NAFTAL, la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX), le Groupe LOGITRANS, le Groupe SERPORT, et privées «IRIS», «FADERCO» et «VENUS», en sus de distinctions à des représentants du ministère des Affaires étrangères, de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), de la Société algérienne des foires et des exportations (SAFEX-SPA), et de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), ainsi qu'à des cadres du ministère du Commerce. Prenant la parole, M. Rezig a affirmé que cette manifestation «a été empreinte de professionnalisme et de franchise de discours mettant l'accent sur le nécessaire renforcement des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Libye sur la base du principe de complémentarité entre les deux pays dans la plupart des domaines en lien avec les biens, les services et les marchandises». L'Algérie, a-t-il assuré, «oeuvre à consacrer davantage les relations politiques et fraternelles distinguées avec l'Etat de Libye frère, à travers le raffermissement des relations économiques, commerciales et d'investissement fondées sur le principe gagnant-gagnant».

Soulignant les grandes opportunités offertes par le Forum économique algéro-libyen, tenu les 29 et 30 mai dernier, et la Foire des produits algériens destinés au marché libyen, organisée les 30 et 31 mai, le ministre a estimé que ces deux évènements avaient été une réelle et concrète vitrine des capacités de production de l'économie nationale et une opportunité pour mettre en avant le rôle des hommes d'affaires dans la promotion de la coopération entre les deux pays, notamment à travers la réactivation du conseil d'affaires. Pour M. Rezig, la réactivité des entreprises algériennes à contribuer à l'organisation de ces deux évènements dénote de la confiance de l'opérateur national quant à un meilleur avenir de l'économie nationale, en ce sens que la valorisation et le développement de la relation de confiance entre tous les acteurs pour contribuer à la diversification de l'économie nationale constitue le premier et principal investissement.

De son côté, la directrice générale de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Bahloul Ouahiba, a abordé l'importance de cette hommage en tant qu'encouragement pour les entreprises nationales publiques et privées, qui ont pris en charge tous les coûts du Forum et de la Foire, relevant l'élan qui leur a été donné pour continuer dans cet esprit de solidarité visant à transporter le produit national à l'étranger et à promouvoir l'économie nationale dans les marchés internationaux.

H. B.

COMMERCE

La cargaison du blé avarié français bannie

Le Directeur général du contrôle et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, Mohamed Louhaidia, a confirmé qu'une décision avait été prise, à tous les niveaux, pour empêcher l'entrée d'une cargaison de blé avarié en provenance, récemment, de France, «quels que soient les résultats des analyses d'échantillons».



Invité hier, sur les ondes de la radio chaîne I, M. Louhaidia a expliqué que le Ministre de l'Agriculture avait fourni des informations détaillées sur l'envoi de blé avarié récemment importé de France après avoir découvert la présence de carcasses d'un porc à l'intérieur, mais en ce qui concerne le travail du ministère du Commerce, les intérêts de contrôle ne permettront jamais la commercialisation de tout produit non conforme, quelle que soit sa nature ou sa provenance, car la protection du consommateur est une ligne rouge qu'il ne peut franchir.

Le mercredi 16 juin, le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani a annoncé la découverte du cadavre d'un porc dans une cargaison de blé importée de France au port d'Oran. Le cadavre d'un animal en état de décomposition a été retrouvé à l'intérieur d'une cargaison de 27 000 tonnes de blé tendre destinées aux coopératives céréalières de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays.

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural compte engager, par le biais de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), des procédures judiciaires contre le fournisseur qui a expédié cette cargaison de blé tendre dans des conditions qui ne répondaient pas aux normes d'hygiène et de salubrité. Pour rappel, plus de 33 000 tonnes de blé tendre avarié ont été refoulées pour des raisons de qualité, le 1er juin, par la direction de contrôle de la qualité de Annaba. En provenance du Canada, cette cargaison est arrivée à bord du Sumatra, un navire battant pavillon portugais. En décembre 2020, une enquête a été déclenchée par la Gendarmerie nationale au lendemain de l'importation, à partir de la Lituanie, de plus de 30 000 tonnes de blé tendre impropre à la consommation. Le directeur général de l'OAIC a été immédiatement limogé. Concernant la décision d'autoriser l'importation de voitures de moins de trois ans d'âge, il a expliqué que les produits industriels sont soumis à un contrôle au niveau du Laboratoire National d'Essais de Sidi Abdallah, indiquant qu'il est en train de développer et d'acquérir les équipements pour prendre en charge les aspects les plus importants de l'analyse des matériaux industriels sur le marché, y compris les voitures, selon le même média. Évoquant le bilan du secteur au cours des cinq mois de l'année en cours, le même responsable a fait état de plus de 678 000 interventions des agents de contrôle, enregistrant plus de 53 000 infractions et plus de 50.000 procès-verbaux contre les commerçants contrevenants, selon la même source. La valeur des saisies a dépassé 773 millions de dinars et plus de 4 000 propositions de fermeture administrative des commerces contrevenants, a révélé le même responsable. D'autre part, M. Louhaidia a révélé que 35 laboratoires ont été achevés et que cinq autres laboratoires seront reçus dans le cadre d'un programme qui vise la réalisation d'au moins un laboratoire de contrôle dans chaque wilaya, afin de renforcer les analyses de contrôle des marchandises sur le marché, selon la même source.

M. B.

UNIVERSITÉ ALI LOUNICI DE BLIDA

Portes ouvertes sur l'entrepreneuriat

DES PORTES ouvertes sur l'entrepreneuriat ont été lancées hier mardi à l'université Ali Lounici de Blida 2 dans le cadre d'une série de sessions de sensibilisation initiées par l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE).

Dans le même contexte, l'Université Blida 2 Lounici Ali, en coordination avec la Maison de l'Entrepreneur, organise dans le cadre du programme YEBDA qui s'inscrit dans le cadre du partenariat entre l'université et l'Union européenne, selon un programme de formation de courte durée, au profit de 34 étudiants porteurs d'idées et de projets entrepreneuriaux afin de renforcer leurs capacités entrepreneuriales, et les préparer à participer au concours national, du programme YEBDA pour le meilleur projet entrepreneurial en Algérie, qui à son tour participe au concours du meilleur projet entrepreneuriat au Maghreb, qui est porté par de jeunes étudiants porteurs de projets et d'innovations, et participe à des concours pour un projet YEBDA dans le cadre du partenariat avec l'Union européenne et l'Université de Blida 2 selon le programme Erasmus +.

La session est basée sur la formation des étudiants concernant la manière de préparer un modèle d'entreprise, qui est l'un des meilleurs outils modernes pour mesurer la faisabilité d'une idée d'entreprise avant de préparer une étude de faisabilité détaillée, où tout le monde peut le faire, et sa définition optimale selon le business model book, qui est « la méthode que l'établissement suit pour créer, réaliser et bénéficier d'une valeur. La formation a été encadrée par un groupe de formateurs. Diverses interventions ont été présentées aux étudiants porteurs de projets afin de les inciter à faire des efforts pour affiner leurs connaissances dans le domaine de l'entrepreneuriat, ce qui les aiderait à développer leurs projets. Et la clarification de la carte d'activités sur laquelle chaque porteur de projet doit travailler, notamment en ce qui concerne le business plan, qui est le pilier de la présentation des projets de maîtrise d'œuvre. Les différents critères qui sont pris en compte lors de la sélection des projets aux niveaux national et mondial ont également été discutés.

Dans un autre contexte, la Maison de l'Entrepreneuriat de l'Université de Blida 2 organise le 24 juin à l'Amphithéâtre, le concours des meilleurs projets innovants, où seront évalués un ensemble de projets et d'innovations soumis par les étudiants, et ils seront évalués par un expert externe de l'Université Lounisi Ali.

T. Bouhamidi

DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Une nécessité pour l'Algérie

Le développement du secteur pharmaceutique en Algérie demeure une urgence, tant pour préserver la sécurité sanitaire nationale que pour son poids majeur dans l'économie nationale. Une revalorisation de la recherche en santé s'impose actuellement, notamment après l'amère expérience de la rareté des vaccins anti-Covid, dont beaucoup de pays payent le prix fort.



L'expert en industrie pharmaceutique, Dr Mohamed Nibouche, est formel, il est vital pour l'Algérie d'intensifier la recherche au service de la santé, car «la bataille est aujourd'hui technologique» et la qualité de la recherche fondamentale conditionne les chances de succès du processus d'innovation.

Édifier une industrie pharmaceutique performante implique un changement de cap et une réorganisation du secteur de la recherche, en donnant la priorité aux produits biologiques, biosimilaires et produits princeps biologiques, et pouvoir ainsi atteindre l'étape de conception de vaccin, a expliqué Dr Nibouche, lors de son passage sur les ondes de la radio algérienne.

Le développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie est à la croisée des chemins, c'est pourquoi le spécialiste estime qu'il faudra «du courage pour mener à bien le projet et pour lutter contre toutes ces forces qui s'opposent au développement de l'Algérie».

Même si l'Algérie dispose d'un tissu industriel performant, et produit plus de 50% des besoins nationaux en produits pharmaceutiques, cela reste insuffisant, pour l'ancien directeur de la pharmacie et des équipements au ministère de la Santé, qui a insisté sur l'impératif coordination et coopération entre les trois piliers de la recherche, à savoir la santé, l'université et l'industrie pharmaceutique, pour soutenir le développement scientifique industriel en Algérie.

«La complémentarité entre tous les acteurs est fondamentale. Algérie doit impliquer notamment l'ensemble des petites industries qui apportent les éléments nécessaires au développement de l'industrie pharmaceutique et de la recherche», a-t-il insisté, appelant dans la foulée le secteur privé à investir dans la recherche et participer dans les budgets de recherche des universités.

Le Dr Nibouche a insisté également sur l'importance de la mise en place d'une nouvelle réglementation par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, afin d'éradiquer les pratiques des lobbies de l'importation des médicaments qui gangrènent ce secteur et bloquent le développement des biotechnologies. «Tant qu'il y aura des intérêts, ces lobbies étrangers existeront. Néanmoins, cela ne doit pas freiner le développement de l'industrie pharmaceutique», a-t-il prévenu, estimant qu'il faudra «du courage pour mener à bien le projet et pour lutter contre toutes ces forces qui s'opposent au développement de l'Algérie».

Dans le même contexte, l'expert a fait savoir que l'idée de développer les biotechnologies avait été lancée en 2003, lorsque l'Algérie a reçu le président des laboratoires Heber biotec de Cuba, qui étaient à l'époque le troisième développeur de biotechnologies au monde.

«Mais, rien n'a été fait», car selon l'expert, les lobbies sont intervenus pour empêcher l'Algérie de développer des recherches à l'Université de Bab Ezzouar sur les biotechnologies.

Une grande partie des mesures entreprises auparavant par l'Algérie dans le domaine de la recherche et du développement n'ont pas abouti ou peinent à donner leurs fruits, en raison d'une gestion archaïque et d'un manque flagrant de prévoyance et de compétences.

Il convient notamment de signaler que la création en 1995 de l'Agence Nationale pour le Développement de la Recherche en Santé (ANDRS), rebaptisée en 2012 Agence thématique de recherche en science de la santé (ATRSS), n'a pas créé l'élan attendu pour dynamiser la recherche et l'innovation, non pas par manque de moyens, mais à cause d'une articulation mal pensée et d'une bureaucratie monstre dont souffre la majorité des établissements publics.

Aussi, la coopération quasi absente entre universités et entreprises est un grand obstacle au développement de la recherche en Algérie.

Mohamed Mecelti

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Les citoyens invités à se présenter dans les structures de santé

LES PERSONNES désirant se faire vacciner contre la Covid-19 sont invitées à se présenter dans les structures de santé ou les espaces de proximité aménagés à cet effet, indique mardi un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. «Dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19, le ministère de la Santé a mis en place des espaces de vaccination de proximité pour faciliter la vaccination des citoyens. A cet effet, nous invitons toutes les personnes désirant se vacciner à se présenter au niveau des structures de santé ou des espaces aménagés pour recevoir leur vaccin», précise la même source. «L'objectif de cette campagne est de garantir à tous les citoyens un vaccin de qualité et d'assurer un accès opportun et équitable à tous. Pour un meilleur suivi de votre vaccination, vous êtes priés de vous munir d'une pièce d'identité», souligné le communiqué du ministère, rappelant que «même vaccinés, il est nécessaire de maintenir les mesures barrières, à savoir le lavage des mains, la distanciation physique et le port du masque».

Pour rappel, le ministère de la Santé avait lancé, début juin en cours, l'opération d'affectation d'espaces supplémentaires de proximité pour élargir la campagne de vaccination contre la Covid-19 en dehors des structures de santé au profit de tous les citoyens.

Lancée au niveau de la place El Kettani à Bab El Oued (Alger), l'opération a été généralisée à travers les autres communes de la capitale et les autres wilayas du pays dans l'objectif de faciliter la vaccination.

A cet effet, des orientations ont été données par le ministère de tutelle à tous les directeurs de la Santé à travers les wilayas du pays à l'effet de renforcer la campagne de vaccination, notamment l'intensification des activités de communication et de sensibilisation visant à promouvoir l'opération de vaccination, et le renforcement des points de vaccination en mobilisant d'autres sites de vaccination supplémentaires en dehors des structures de santé.

S. N.

ENFANTS ATTEINTS DE MALADIES RARES

Appel à la consolidation du rôle des associations

DES PSYCHOLOGUES et psychiatres ont lancé un appel mardi à Alger pour la consolidation du rôle des associations caritatives locales en vue d'assister et d'accompagner les parents des enfants atteints de maladies rares pour alléger leur souffrance quotidienne. Lors d'une journée d'études sur les «Maladies rares chez les enfants», organisée par le Forum national des médias algériens (FNMA), à l'occasion de la Journée de l'Enfant africain, des pédiatres, des psychologues et des sociologues ont affirmé que les familles disposant d'un ou de deux enfants souffrant de maladies rares avaient besoin de prise en charge, d'où l'importance du renforcement du rôle des association caritatives locales, étant susceptibles de contribuer à alléger leur souffrance.

De son côté, Pr. Zemiri Fatima Zahra, chef de service pédiatrie à l'hôpital de Beni Messous, a indiqué que les tarifs excessivement chers des analyses génétiques pour certains cas atteints de maladies rares «préoccupent» les familles ne disposant pas de moyens financiers nécessaires, outre le problème de déplacement aux établissements hospitaliers pour les citoyens issus des wilayas de l'intérieur.

«Le diagnostic précoce des maladies rares ou du syndrome par un médecin général ou spécialiste contribuera largement à l'adaptation d'un traitement réussi, à condition que les associations caritatives accompagnent les parents des enfants malades», a-t-elle souligné. Sur 9.000 accouchements par an au niveau de l'hôpital de Beni Messous, de un à cinq cas de maladies rares sont enregistrés, précise la même responsable, ajoutant que ces patients bénéficient de médicaments exclusivement au niveau des établissements hospitaliers vu leur prix excessivement chers.

De son côté, Mme. Selma Sabrina, représentante de l'organe national de protection et de promotion de l'enfance a indiqué qu'en dépit que «l'Organe n'est pas concerné directement par la garantie de prise en charge sanitaire des enfants, y compris ceux atteints de maladies rares, mais il œuvre comme médiateur entre les parents et les instances compétentes qui peuvent les aider».

La loi 12-15 du juillet 2015 porte des articles prévoyant le droit de l'enfant en termes de protection sanitaire.

Dans ce cadre, l'Organe est doté d'un comité thématique de santé en charge des cas qui nécessitent une prise en charge psychologique pour les enfants mais aussi leurs parents.

De son côté, le président de l'association des maladies rares, Mokadem Mohamed a expliqué que «la pandémie de Coronavirus avait un impact important sur les familles des malades qui se trouvaient devant la rareté des médicaments et le coût élevé des interventions chirurgicales , appelant à une meilleure prise en charge de cette catégorie, notamment dans les zones éloignées».

Pour sa part, la président du forum médiatique national algérien, Malika Idja a fait observer que le traitement de la problématique de vulgarisation des mécanismes nécessaires pour garantir une meilleure prise en charge sociale et sanitaire des enfants atteints de maladies rares vise à sensibiliser les individus et la société aux moyens de prise en charge de cette catégorie.

T. R.

BATNA

L'association El Baraka d'Ain Touta prend en charge les candidats au baccalauréat des localités reculées

Le bureau de la wilaya de Batna de l'association nationale d'assistance aux personnes handicapées « El Baraka » a ouvert son siège dans la ville d'Ain Touta pour prendre en charge les candidats au baccalauréat, session de juin 2021, venus des localités et des villages reculés.



Le siège de l'association qui se trouve à la cité Emir Abdelkader au centre-ville a été aménagé et ouvert durant la pause, entre les épreuves du matin et de l'après-midi, aux candidats pour reposer et prendre leur déjeuner dans une ambiance bon enfant pendant les cinq jours de l'examen, a indiqué Abdallah Boukhelfa, coordinateur régional de l'association.

« Nous avons recensé 50 candidats bénéficiaires de cette opération qui reste ouverte aux autres candidats que certaines circonstances pourraient amener à se présenter à nous », a ajouté M. Boukhelfa, assurant que l'association a la possibilité de prendre en charge 100 candidats par jour.

Deux espaces de repos, l'un pour les filles et un autre pour les garçons, ont été mis à la disposition des candidats pour se reposer et récupérer au niveau du siège de l'association, a ajouté la même source, précisant que des bénévoles de l'association préparent pour les candidats au bac un déjeuner chaud et complet.

Cette initiative, a-t-il ajouté, est menée en coordination avec la cellule de proximité de l'Agence de développement social à Ain Touta, et sous l'égide du chef de la daïra et du directeur de l'action sociale et de la solidarité afin d'offrir du repos aux candidats qui viennent de localités éloignés pour rejoindre quotidiennement les centres d'examen.

Des mécènes, des femmes au foyer et des enseignants ont participé à cette initiative saluée par les citoyens, notamment les parents d'élèves pour lesquels cette action est un exemple de l'entraide et la solidarité inhérentes à la société algérienne.

L'idée remonte à l'année passée et avait permis la prise en charge des candidats libres venus de plusieurs communes et daïras lointaines, a rappelé M. Boukhelfa qui a ajouté que cette initiative a été reproduite cette année après l'écho favorable qu'elle a suscité.

« Nous œuvrerons à étendre cette initiative à d'autres daïras et grandes villes de la wilaya surtout que l'action caritative suscite immanquablement l'adhésion sociale », a promis le même acteur associatif.

Khadidja, Louiza, Tarek et Youcef qui passent pour la première fois les épreuves du baccalauréat ont salué cette initiative qui leur a offert ainsi qu'à d'autres candidats venus des villages des communes de Maâfa, Ouled Aouf et Béni Fhedala relevant de la daïra d'Ain Touta, des conditions idéales pour se reposer durant les jours de l'examen qui se déroulent sous des températures très élevées.

« Outre l'accueil et le repas, les membres de l'association tentent de nous encourager et booster notre moral et nous préparent même du café avec des gâteaux dans une ambiance familiale », ont ajouté des candidats.

MILA

Hicham Sabae, un malvoyant déterminé à décrocher le baccalauréat

LE JEUNE malvoyant, Hicham Sabae âgé de 32 ans, issu de la commune de Yahia Béni Guecha située à l'Ouest de Mila, a relevé le défi en passant les épreuves du baccalauréat de la session 2021 parmi les candidats libres, confiant en ses capacités en dépit de son handicap.

« Passer les épreuves du baccalauréat fait suite au défi que j'ai relevé en reprenant mes études par correspondance après les avoir interrompus en 2008 consécutivement à mon échec aux épreuves du brevet d'enseignement moyen », a affirmé avant-hier ce candidat qui a opté pour la filière des langues étrangères.

Arrivé en troisième année secondaire, ce candidat a décidé de surmonter « l'obstacle du baccalauréat », dit-il, pour rejoindre l'université dans la filière des langues étrangères qui le passionne, affirmant tirer sa détermination de l'encouragement constant de sa famille, notamment son père qui l'a encouragé à poursuivre ses études malgré son handicap et ses amis malvoyants dont le soutien a contribué également à lui donner la volonté d'aller de l'avant.

Pour se préparer à ce rendez-vous important, Hicham a rejoint le centre d'enseignement intensif des langues du centre universitaire Abdelhafid Boussouf pour consolider son apprentissage des langues étrangères, en plus de se préparer « modestement » à domicile du fait de son handicap.

Unique candidat malvoyant au baccalauréat dans la wilaya Hicham Sabae est l'unique candidat au baccalauréat de la catégorie des malvoyants dans la wilaya de Mila, selon les services de la direction de l'éducation, ce qui lui a donné confiance en lui pour être « l'ambassadeur » des personnes aux besoins spécifiques qu'il entend, affirme-t-il, honorer en rejoignant l'université.

Pour ce candidat, passer le baccalauréat constitue « une étape décisive » à surmonter pour affirmer ses capacités, faire plaisir à sa famille et prouver à la société que la catégorie des handicapés est ambitieuse et en mesure de rejoindre l'université et poursuivre des études dans différentes filières.

Depuis hier, premier jour du baccalauréat, Hichem passe ses épreuves au niveau du centre réservé aux candidats libres, le CEM « bataille de Djebel Lakhdar 1956 » de Mila, où il a bénéficié d'une bonne prise en charge et où une salle lui a été réservée avec la mobilisation d'un accompagnateur qui lui lit les questions et transcrit ses réponses.

Pour ce candidat, les sujets des épreuves qu'il a passées « sont à la portée de toute personne ayant consenti des efforts ».

Les encadreurs du centre ont assuré que Hicham passe ses épreuves du bac conformément aux conditions dictées par la réglementation relative aux candidats aux besoins spécifiques.

ORAN

Renflouage d'un filet fantôme de 600 mètres à l'Ile Plane

UNE OPÉRATION d'urgence, effectuée récemment par les plongeurs de l'association écologique marine Barbarous, a permis le renflouage de la moitié d'un filet fantôme de plus 600 mètres dans les environs de l'Ile Plane, dite Paloma, à Oran, en attendant une deuxième opération prévue dans les jours à venir pour dégager la deuxième moitié, a-t-on appris avant-hier auprès du secrétaire général l'association, Amine Chakouri.

Le filet a été repéré à une quarantaine de mètres de profondeur et une première opération a été organisée le 6 juin, au cours de laquelle sa moitié a pu être dégagée, a indiqué M. Chakouri.

« A 40 mètres seulement les plongeurs les plus expérimentés peuvent participer. L'intervention n'est pas sans danger sur leur vie », a-t-il souligné, faisant savoir qu'au bout de 50 minutes de plongée, les plongeurs ont pu récupérer près de 300 mètres du filet en utilisant des parachutes de renflouage, qui le tirent vers la surface de l'eau.

L'association écologique marine Barbarous est la seule à faire ce genre d'intervention sur la côte oranaise, a-t-on rappelé, notant qu'elle a pu récupérer une vingtaine de filets au cours des deux dernières années.

Le renflouage de la deuxième moitié du filet sera organisé au cours des prochains jours selon les conditions météorologiques et en fonction de la disponibilité des plongeurs, avec la participation du Commissariat national du littoral (CNL), a expliqué le secrétaire général de l'association Barbarous.

Les filets fantômes, sont des filets emportés par les courants, qui finissent dans les fonds marins. Ils sont dangereux pour la biodiversité marine, parce qu'ils capturent et tuent indéfiniment des espèces animales marine et asphyxient la couverture végétale.

L'association écologique Barabarous préconise d'immatriculer les filets pour mettre les pêcheurs devant leurs responsabilités et mettre un terme à ces massacres. Selon ses plongeurs, des centaines de filets demeurent dans les fonds marins sur le littoral oranais, à des profondeurs inaccessibles dépassant les 50 m.

ILLIZI

Larges travaux d'aménagement du poste frontalier de Debdeb

De larges travaux d'aménagement sont menés actuellement au niveau du poste frontalier terrestre de Debdeb ans la wilaya d'Illizi en prévision de sa réouverture prochaine aux activités commerciales avec la Libye conformément aux instructions des hautes autorités du pays, a-t-on appris auprès de la wilaya.

Les autorités de la wilaya d'Illizi s'attèlent au parachèvement des procédures techniques et logistiques pour préparer le poste frontalier Debdeb (Algérie)-Ghadamès (Libye) dans les plus brefs délais, après la décision de sa réactivation et réouverture aux activités commerciales entre les deux pays.

Des chantiers ont été ouverts pour la réhabilitation des infrastructures de ce Poste, englobant l'aménagement des espaces et structures du poste douanier et sa dotation d'équipements modernes à même de permettre les démarches et opérations de contrôle douaniers dans de bonnes conditions, a-t-on constaté.

Les travaux concernent également l'entretien et la maintenance des installations techniques de ce poste frontalier terrestre, à l'instar du bureau de contrôle sanitaire et de l'inspection de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, avec un renforcement de leur encadrement humain.

Les chantiers ouverts touchent aussi l'aménagement d'espaces, mitoyens au Poste frontalier, pour accueillir des édifices administratifs et de services dans le cadre de la promotion de l'investissement dans les régions frontalières et du rapprochement des prestations bancaires et administratives des opérateurs économiques.

Inspectant récemment l'évolution des travaux, le wali d'Illizi, Mustapha Aghamir, a instruit les responsables concernés à accélérer le rythme de réalisation et redoubler d'efforts pour rattraper les insuffisances relevées afin de livrer le projet, avec toute ses composantes, dans les meilleurs délais.

Dans le même cadre, une commission mixte regroupant les représentants des ministères et des instances concernées est attendue en début de semaine prochaine pour s'enquérir de l'état de préparation et de disponibilité du Poste frontière de Debdeb, en prévision de sa réouverture prochaine aux activités commerciales, ont fait savoir les services de la wilaya d'Illizi.

MALIKA BENDOUDA RÉFLÉCHIT À LA RELANCE DU PROJET

«Le film sur l'Emir Abdelkader sera à la hauteur de cette personnalité »

Alors que la polémique sur l'Emir Abdelkader enfle après l'intervention, décriée au demeurant, de Noureddine Ait Hamouda sur le plateau d'une chaine de télévision privée, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a indiqué lundi à Alger que son « secteur réfléchit à la relance du projet du film sur de le fondateur de l'Etat algérien. » rapporte l'APS.



En marge d'une session de formation sur la protection du patrimoine culturel, Mme. Bendouda a précisé que le film sur l'Emir Abdelkader sera « à la hauteur de cette personnalité », avec « un nouveau scénario et de nouveaux producteurs », sans pour autant donner d'amples détails, rappelant l'ancien projet de film annoncé par le ministère en 2013.

La ministre a expliqué que son secteur « ne veut pas laisser le film sur l'Emir Abdelkader en proie aux problèmes financiers et de gestion, comme ce fut le cas avec le précédent projet de film et d'autres films, qui ont fait l'objet de contrôle et d'inspection financière au niveau du ministère. »

L'Emir Abdelkader « est une personnalité universelle et un humaniste ayant transcendé les frontières qui mérite un film digne de son nom », a-t-elle estimé, citant l'exemple du poète polonais Cyptien Kamil Norwid qui « a écrit une Ode à l'Emir Abd El Kader pour avoir sauvé des milliers de chrétiens en Syrie d'une mort certaine. »

L'Emir « n'appartient pas uniquement aux Algériens, mais au monde entier, en ce sens que ses valeurs et sa pensée profondément humaniste avaient traversé les frontières du pays », a tenu à affirmer Mme. Bendouda, ajoutant, « Nous sommes fiers en tant qu'Algériens d'appartenir à sa pensée, ses valeurs, son humanisme et sa lutte acharnée pour l'Algérie. »

La ministre a par ailleurs indiqué que son secteur s'attelle « actuellement à organiser le forum mondial sur la pensée de l'Emir Abdelkader avec l'ouverture partielle de l'espace aérien » sur l'international.

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), relevant du ministère de la Culture, et la société de production et de distribution Cinema Libre Studio, établie à Hollywood (Los Angles), avaient signé en 2013 un accord de coproduction pour la réalisation d'un film sur la vie de l'Emir Abdelkader, dont la période de tournage était fixée à 18 semaines, mais qui n'a pas vu le jour. L'agence avait précisé que le début du tournage de cette œuvre était prévue en novembre 2013, sachant que la réalisation avait été confiée au franco-américain Charles Burnett, avec la participation du réalisateur international américain Oliver Stone, en tant que producteur exécutif.

Le scénario du film avait été coécrit par l'anthropologue et chercheur en histoire sur l'Emir et le soufisme, Zaim Khenchelaoui ainsi que le cinéaste et producteur français Philippe Diaz.

LA MANIFESTATION S'EST OUVERTE LUNDI

«La musique s'invite au théâtre» à Sidi Bel-Abbes

LA MANIFESTATION des journées culturelles «La musique s'invite au théâtre» s'est ouverte lundi au niveau du hall du Théâtre régional de Sidi Bel-Abbes, avec la présence remarquable du public et la participation d'une pléiade d'artistes et chanteurs et genres musicaux.

Cette manifestation culturelle a vu à son ouverture une «gaâda» artistique dernier épisode de l'artiste Abbes Larkane et sa troupe, avec des morceaux musicaux qui ont ravi le public, qui apprécie la musique raï locale.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par un extrait musical local du groupe «Tarab 22» sous la direction de l'artiste Mohamed Saadi, qui a indiqué que sa troupe préserve toujours le patrimoine local et le genre musical de Sidi Bel-Abbes et procède à son développement et le diffuse à l'intérieur et à l'extérieur du pays, à travers sa participation aux différentes manifestations artistiques.

Le programme de cet événement artistique, organisé à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la musique, comporte également plusieurs activités et des tables rondes pour mettre en exergue le patrimoine immatériel et la musique locale, selon le directeur du Théâtre régional de Sidi Bel-Abbes, Rachid Djerourou.

Le même responsable a indiqué que le TR de Sidi Bel-Abbes organise cette manifestation en coordination avec la direction de la culture du 21 au 25 juin en cours, avec la présentation de plusieurs programmes et activités artistiques dont une exposition artistique et culturelle et des représentations variées avec la participation de nombreux artistes, à l'instar de Dine El-Hananin Djahid et Amine Chenah, Nouri Amarna et l'humoriste Hamid Lahlou comme invité d'honneur.

La soirée de lundi a été animée par le groupe «Raïna Raï» sous la conduite de l'artiste Lotfi Attar.

21E FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN

L'Algérie chantera l'Europe du 24 juin au 2 juillet au TNA

LA SCÈNE du 21e Festival culturel européen en Algérie, prévu du 24 juin au 2 juillet au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), sera animée par des artistes et des ensembles algériens de musique qui revisiteront le patrimoine musical algérien et européen, dans le strict respect des mesures de prévention sanitaire contre la propagation du Coronavirus, annoncent les organisateurs.

En raison de la pandémie de la Covid-19, cette édition, placée sous le thème ''L'Algérie chante l'Europe», se contentera uniquement du volet «musique» confié notamment à des artistes et ensembles algériens qui représenteront au fil des soirées 14 pays d'Europe participants.

Pour les organisateurs, l'évènement se veut être une «opportunité de promotion du dialogue, de la pluralité et de la diversité culturels entre l'Algérie et les pays de l'Union européenne et un «soutien au monde artistique», sévèrement impacté par la pandémie du Coronavirus.

Ainsi, le festival sera marqué par des prestations musicales diversifiées, alliant plusieurs genres comme le rai, le rock, folklore kabyle et la musique classique universelle et andalouse.

La cérémonie d'ouverture de cette édition sera animée par le groupe «Raina Rai», représentant ainsi la délégation de l'Union européenne, alors que la troupe «Ahellil Baba», la chanteuse andalouse Lamia Ait Amara et l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, animeront les soirées de l'Allemagne, la Grèce et l'Espagne.

L'Autriche ayant proposé un quatuor viennois, la chanteuse andalouse Zakia Kara Terki, le groupe de musique chaoui «Iwal», l'Orchestre polyphonique de Salim Dada et le collectif de Fado et Bossa Nova, «Hind and Algerio» représenteront la Hongrie, Malte, l'Italie et le Portugal.

L'Orchestre polyphonique «Acima», les groupes, «Garage Band» et «Dimastand» prendront également part à ce festival alors qu'un orchestre de «Jeunes talents» a été retenu pour animer la cérémonie de clôture, au nom de la délégation de l'Union européenne.

Le jeune Fayçal Bellatar entretiendra chaque soir la rubrique «De la parole jaillit la lumière», durant laquelle il donnera lecture à des extraits d'œuvres littéraires avant chaque spectacle.

Un protocole sanitaire a été mis en place afin d'assurer le respect des mesures de prévention, assurent les organisateurs qui souligne l'impératif du port du masque et celui de se soumettre au contrôle de la température à l'entrée, précisant que le tarif d'entrée est fixé à 300.00 DA par personne et que «seule la moitié» des sièges seront occupés durant les concerts, interdits aux enfants de moins de 12 ans.

Le Festival culturel européen se tient depuis 2000 en Algérie, l'édition 2020 a été ajournée en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus.

R. C.

EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

Des brigades de protection du patrimoine culturel en formation à Alger

DES ÉLÉMENTS composant les cellules et brigades de protection du patrimoine culturel de la gendarmerie nationale sont entrés depuis lundi en formation accélérée dans le but de leur perfectionnement dans la lutte contre les atteintes sous toutes leurs formes au patrimoine culturel.

Selon un communiqué diffusé en début de semaine par le ministère de la culture, le coup d'envoi de ce cycle de formation a été donné à partir du palais de la culture Moufdi Zakaria par la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, en présence de représentants des différents corps sécuritaire et de ceux des autres département ministériels en rapport avec le secteur ainsi que d'experts dans la sauvegarde du patrimoine culturel.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la poursuite des cycles de formation au profit des éléments des corps de sécurité particulièrement le commandement de la Gendarmerie nationale. La formation vise le développement de compétences dans le cadre de la protection des matières patrimoniales et le renforcement des techniques de lutte des services sécuritaire contre leurs dégradation notamment par la formation de spécialistes qualifiés, lit-on sur la missive.

Le projet s'inscrit aussi en droite ligne de la sauvegarde du patrimoine culturel par la biais de la collaboration et les échanges de données entre le département de la Culture et les différents corps de sécurité. Les stagiaires devront suivre un programme pédagogique adapté qui sera sanctionné par une série d'ateliers scientifiques prévus au niveau des établissements muséaux de la capitale.

La formation se poursuivra jusqu'au 29 du mois en cours et sera ponctué par une ultime halte au niveau du Centre de la culture et des Arts, Palais des Rais, Bastion 23.

Amine B.

MAROC

Le journaliste Soulaimane Raissouni admis à l'hôpital

Le journaliste marocain Soulaiman Raissouni, en grève de la faim depuis plus de deux mois a été admis à l'hôpital suite à la détérioration de son état de santé, a indiqué lundi, son épouse Khouloud Mokhtari, dénonçant la provocation et le harcèlement exercés par le procureur général adjoint contre son mari.

«Le journaliste Soulaimane Raissouni a été transféré, samedi et dimanche à l'hôpital central Ibn Rochd, sur instruction du Commissaire général de l'administration pénitentiaire, après sa perte de conscience, la baisse de son taux de glycémie dans le sang et celle de sa tension artérielle», a précisé Khouloud Mokhtari sur ses comptes Facebook et Tweeter.

L'épouse de l'ancien rédacteur en chef d'Akhbar al-Yaoum a précisé que, son mari a été «conduit au service de réanimation le même jour, où des analyses ont conclu que le taux de créatinine dans son sang était de 11, alors que s'il atteint 12 le patient tombe dans l'insuffisance rénale».

Khouloud Mokhtari qui a illustré son post Facebook d'une photo sur laquelle on peut lire «75 jours de grève de la faim, sauvez Soulaiman Raissouni», a également fait part des confidences de son mari qui a déclaré à son avocat, «qu'il condamnait la méthode de provocation et de harcèlement utilisé contre lui par le substitut du procureur général lorsqu'il lui a rendu visite».

Ce dernier qui a outrepassé ses prérogatives de procureur de la République, poursuit Khouloud Mokhtari, lui a signifié «qu'il était derrière la décision de le poursuivre en état d'arrestation et qu'il était convaincu de la justesse de cette décision».



S'adressant directement au Ministère public «en tant qu'épouse d'un détenu politique», Khouloud Mokhtari a réitéré ses appels pour que son mari soit poursuivi en état de liberté.

«Il suffit que mon mari se meurt pour que tout le monde soit complice de son meurtre. Ne vous adressez pas à M. Messaoudi (le substitut du procureur) une nouvelle fois car mon mari ne le recevra pas», a-t-elle plaidé. Assurant, par ailleurs, que l'état de santé de son mari est «critique» après avoir perdu sa capacité à se concentrer , Khouloud Mokhtari a indiqué que le journaliste pourrait être de nouveau transféré à l'hôpital après avoir refusé de prendre du sucre. Un refus en réaction aux «communiqués trompeurs et insultants de l'administration pénitentiaire, en plus des provocations du procureur général adjoint Messaoudi». «Soulaimane a rencontré sa défense, soutenu par une béquille et par le personnel pénitentiaire. Vous êtes en train de tuez Soulaiman et ce crime politique ne passera pas sous silence», a-t-elle écrit.

L'hospitalisation de Soulaiman Raissouni intervient au moment où son audience (reportée plusieurs fois) est prévue pour ce mardi sur fond d'appels pressants à sa libération.

Le directeur général de l'ONG Reporters sans frontières (RSF), Christophe Deloire avait annoncé dimanche son intention d'assister au procès des deux journalistes Omar Radi et Souleiman Raissouni et «soutenir les militants de la liberté de la presse».

Dans un précédant communiqué, RSF considère les autorités marocaines comme responsables du sort de Raissouni, qualifiant le refus de son hospitalisation par les autorités marocaines d'»inhumaine» et d'»aberrante». **R. I.**

COVID-19

Le candidat-vaccin développé par Cuba efficace à 92,28 %

PREMIER à être réalisé en Amérique latine, le candidat-vaccin cubain dénommé Abdala serait d'une efficacité de plus de 92 %. Son approbation par le gouvernement devrait avoir lieu dans les prochains jours.

Le candidat-vaccin Abdala développé par Cuba contre le nouveau coronavirus, le premier créé en Amérique latine, affiche une efficacité de 92,28 % contre la maladie, a annoncé lundi le laboratoire qui l'a mis au point.

« Abdala, candidat-vaccin de Cuba du CIGB, montre une efficacité de 92,28 % au bout de trois doses », a annoncé sur Twitter le groupe pharmaceutique d'État BioCubaFarma, dont dépend le Centre d'ingénierie génétique et biotechnologique (CIGB).

Abdala, en phase finale d'essais cliniques, doit recevoir l'autorisation officielle des autorités cubaines fin juin ou début juillet.

La nouvelle a été annoncée en personne au président cubain Miguel Diaz-Canel, qui s'est ensuite félicité sur Twitter : « Frappés par deux pandémies (le Covid et le blocus), nos scientifiques de l'institut Finlay et du CIGB ont surmonté tous les obstacles et nous ont donné deux vaccins très efficaces : Soberana 2 et Abdala ».

Samedi, l'institut Finlay de vaccination avait annoncé que son candidat, Soberana 2, affiche une efficacité de 62 % après l'injection de deux de ses trois doses.

C'est un résultat « réconfortant » car il prend en compte les variants qui circulent déjà dans le pays caribéen, avait déclaré à la presse locale Vicente Verez, directeur de l'institut. Ce candidat doit aussi recevoir le feu vert officiel d'ici peu.

Leur prochaine approbation fera d'eux les premiers vaccins anti-coronavirus développés et produits en Amérique latine, même si les chercheurs ont dénoncé à plusieurs reprises les difficultés rencontrées en raison de l'embargo américain en vigueur depuis 1962 et renforcé sous l'administration Trump.

Le gouvernement cubain aspire à ce qu'en août 70 % des 11,2 millions d'habitants soient vaccinés, et toute la population avant la fin de l'année.

En raison de l'embargo, Cuba a commencé à développer ses propres médicaments dans les années 1980. Sur les treize vaccins de son programme de vaccination, huit sont de production locale. **R. I.**

INDE

Les vaccins livrés grâce à des drones

L'INDE A effectué de premiers essais de livraisons de vaccins par drone. Ce dispositif est susceptible de permettre aux habitants des zones rurales d'avoir accès à la vaccination. Des essais de livraison de colis par drone à des dizaines de kilomètres de distance ont été menés pour la première fois en Inde, ouvrant la voie à l'acheminement de médicaments et de vaccins contre le coronavirus dans les zones reculées du pays.

Vingt sociétés et organisations sont autorisées depuis mai à conduire des vols expérimentaux au-delà de la limite des 450 mètres de portée fixée par le gouvernement indien.

Parmi elles, Throttle Aerospace Systems qui a réalisé, lundi, dans l'État méridional du Karnataka, des vols d'essais de deux drones, l'un à même de parcourir 20 kilomètres avec une charge d'un kilogramme et l'autre 15 kilomètres avec une charge de deux kilogrammes.

« La charge utile étant des médicaments […] le drone a parcouru 2,5 km en sept minutes et livré les médicaments à l'endroit prévu avant de revenir au point de départ », a déclaré à l'AFP, le cofondateur de Throttle, Sebastian Anto, sur le site des essais.

L'INDE LANCE UN NOUVEL APPEL D'OFFRES

Le gouvernement a également lancé ce mois-ci un appel d'offres auprès d'opérateurs de drones pour l'aider à mettre en place un projet pilote de livraison de fournitures médicales, dans le but de renforcer sa campagne de vaccination contre le coronavirus.

Le chef de l'épidémiologie du Conseil indien de la recherche médicale, Samiran Panda, cité récemment par le quotidien The Hindu, a fait valoir que la technologie pourrait aider à vacciner les groupes prioritaires situés dans des régions difficiles à atteindre.

« Nous avons besoin d'une vaccination intelligente plutôt que d'une vaccination de masse pour endiguer une épidémie », a estimé M. Panda.

L'Inde, qui compte 1,3 milliard d'habitants répartis sur quelque 3,2 millions de kilomètres carrés, est le septième plus grand pays du monde par sa superficie. Permettre aux habitants des zones reculées de se faire vacciner

« La technologie des drones aurait un impact énorme sur les zones reculées », souligne Vipul Singh, cofondateur de la société Aarav Unmanned Systems et de la Drone Federation of India, à Bangalore. « Là où il faut quelques heures pour parcourir de 20 à 30 kilomètres par la route, un drone peut effectuer cette distance en 10 ou 15 minutes », a-t-il ajouté.

Le vaste pays est à la traîne, par rapport à d'autres, en ce qui concerne l'usage des drones et le cadre réglementaire. La réglementation actuelle impose que les engins soient pilotés à vue par des opérateurs au sol ou dans un rayon maximum de 450 mètres.

D'après les experts, une utilisation accrue des drones pourrait changer la donne pour les services de santé dans les zones rurales difficiles d'accès de ce pays d'Asie du Sud, où l'accès aux soins est limité et les réseaux routiers souvent en mauvais état.

MARGINALISÉ AU VENEZUELA

Guaido abat ses dernières cartes à Washington

Une délégation de l'opposition vénézuélienne est arrivée le 21 juin à Washington, cherchant à obtenir le soutien de ses alliés, alors que les sanctions contre Caracas pourraient être progressivement levées. Une tournée internationale qui masque mal l'impasse politique dans laquelle se situe Juan Guaido, futur ex-opposant n° 1 de Nicolas Maduro.

Acculé et décrédibilisé au Venezuela, le soutien de la «communauté internationale» reste aujourd'hui le seul atout de Juan Guaido. Et il a décidé d'en faire usage.

Toujours reconnu Président par intérim par les États-Unis, l'ancien député vénézuélien a annoncé le 18 juin qu'une délégation le représentant effectuerait un petit tour du monde, ou en tout de cas de l'Occident. Cette tournée débutera à Washington pour se terminer à Bruxelles, et vise à échanger sur la «levée progressive des sanctions» internationales. L'opposant à Nicolas Maduro a dit sa volonté de discuter avec ses alliés en vue d'obtenir du gouvernement vénézuélien un calendrier électoral. Plutôt que de tenter une sortie de crise, Juan Guaido s'efforce une énième fois de revenir dans le jeu politique vénézuélien.

Arrivée le 21 juin à Washington, la délégation de l'opposition vénézuélienne menée par l'avocat Gérard Blyde participera donc jusqu'au 25 à des réunions avec des responsables du gouvernement américain et des parlementaires, a indiqué le service de presse de l'opposant. Une tournée qui se poursuivra en Europe, visant à obtenir une nouvelle fois le soutien et l'avis de ses alliés dans le cadre de l'«accord de sauvetage national» proposé le 11 mai par Juan Guaido entre l'opposition, le gouvernement et une partie de la communauté internationale. Mais celui-ci n'a que très peu de marge de manœuvre et il est actuellement «dos au mur», considère Christophe Ventura, spécialiste de la géopolitique de l'Amérique latine, dans un entretien accordé à l'IRIS.

Depuis sa reconnaissance comme Président par intérim par une cinquantaine de pays en janvier 2019, sa crédibilité internationale a fondu, du fait de son incapacité chronique à conquérir le pouvoir, ou tout du moins la légitimité populaire. Dans



une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, Juan Guaido a ainsi demandé la réouverture des négociations, ce qui constitue un «changement stratégique majeur», selon le géopolitologue. Le Président Maduro n'a d'ailleurs pas hésité à se moquer de son adversaire politique:

«Le bobolongo [grand idiot, Juan Guaido, nldr] veut maintenant dialoguer parce qu'il est à l'écart, isolé, battu, que plus personne ne le consulte pour rien […] S'il veut intégrer les dialogues en cours, bienvenue! Mais qu'il ne se prenne pas pour le chef, le leader suprême d'un pays qui ne le reconnaît pas», a-t-il lancé à la télévision publique. Biden prêt à négocier avec Maduro et à lâcher Guaido? «La stratégie de Trump a échoué»

Dénonçant les mesures unilatérales américaines, celui-ci avait mis fin en août 2019 aux pourparlers engagés sous les auspices de la Norvège. Mais en avait entamé de nouveaux avec d'autres secteurs de l'opposition, sous l'égide de Henrique Capriles, ancien candidat à l'élection présidentielle, qui a participé aux Législatives en décembre 2020 malgré l'appel au boycott de Juan Guaido. Le refus de ce dernier de participer au scrutin, largement remporté par la majorité présidentielle, l'a politiquement condamné au Venezuela. Il a perdu toute légitimité. Sa mandature s'étant légalement achevée le 5 janvier dernier, le favori de l'Oncle Sam se retrouve alors dans une impasse politique.

Une donnée intégrée par Washington: la diplomatie américaine se montre plus prudente vis-à-vis du Venezuela et a mis fin à la stratégie offensive de Donald Trump. Depuis plus de deux ans, les États-Unis avaient tout misé sur l'ex-Président de l'Assemblée nationale. Était-ce le mauvais cheval? Même à l'époque, Donald Trump qualifiait en effet Guaido de «faible» et de «gamin», face à un Nicolas Maduro que John Bolton –son conseiller à la Sécurité nationale– qualifiait de «très intelligent» et «fort» dans son livre, La pièce où ça s'est passé (Éd. Talents). Pourtant, le locataire du Bureau ovale n'a pas lésiné sur les moyens dans sa stratégie de changement de régime: pression maximale, embargo sur le pétrole, principale ressource du pays, mise à prix de la tête Nicolas Maduro, opérations de barbouzeries depuis la Colombie. En vain.

MADURO A REPRIS LA MAIN SUR LE DIALOGUE

Bloomberg révélait ainsi en décembre dernier que la nouvelle Administration était davantage disposée à négocier avec le gouvernement Maduro, tandis que Juan Guaido aurait tenté durant plusieurs semaines de joindre Joe Biden. Après plusieurs mois d'attente, en mars dernier, Antony Blinken, Secrétaire d'État, s'est contenté de rappeler platement à l'opposant «l'importance d'un retour à la démocratie» via des «élections libres et équitables». Contrairement à son habitude, l'Union européenne a pris les devants de la diplomatie américaine en retirant son soutien à Juan Guaido dès janvier 2021, ne le considérant plus que comme un «interlocuteur privilégié». D'ailleurs, Joseph Borrell, le chef de la diplomatie européenne, s'est publiquement affiché le 18 juin avec Jorge Arreaza, ministre vénézuélien des Affaires étrangères, à l'occasion d'un forum en Turquie.

Si un haut responsable américain a déclaré à Reuters que la nouvelle Administration n'était «pas pressée» de lever les sanctions, elle pourrait néanmoins les assouplir si Nicolas Maduro montrait des gestes de bonne volonté. Chose faite, le chef de l'État s'étant dit «prêt à dialoguer» avec l'opposition «quand elle veut, où elle veut et comme elle veut.» Comme premier point à l'ordre du jour de ces négociations avec l'opposition et les puissances internationales, Maduro a exigé «la levée immédiate de toutes les sanctions». Des sanctions et un embargo qui empêchent toute reprise économique du pays en 2021.

Elections au Venezuela: «Finalement la clé de tout cela se trouve aux Etats-Unis»

Depuis janvier 2019, la crise politique et économique fait rage au Venezuela, sous embargo pétrolier des États-Unis. L'inflation y bat des records (+4.000% en un an) et 5,7 millions de réfugiés ont quitté le pays, une crise humanitaire également aggravée par la pandémie. Si Guaido s'est vu contraint de négocier avec Nicolas Maduro, reconnaissant de facto son pouvoir, il est aussi dans l'intérêt du gouvernement d'apaiser ses relations avec Washington pour que l'économie nationale soit moins asphyxiée. Christophe Ventura énumère ainsi quelques concessions demandées à Caracas. Il s'agit notamment de la réforme du Conseil national électoral vénézuélien en vue des élections régionales et municipales du 21 novembre 2021, mais également l'ouverture du pays à l'aide humanitaire des Nations unies et l'assouplissement de peines judiciaires contre plusieurs politiques.

R. I.

VENTE DE MATÉRIEL DE SURVEILLANCE À LA LIBYE ET À L'EGYPTE

Des dirigeants français mis en examen pour «complicité de torture»

LES SYSTÈMES d'écoute permettant de traquer les opposants au sein des deux régimes autoritaires – libyen, de Mouammar Kadhafi, et égyptien, d'Abdel Fattah Al-Sissi – font l'objet de deux informations judiciaires distinctes ouvertes à la suite de deux plaintes déposées par la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et la Ligue des droits de l'homme (LDH).

Les investigations sur la vente de matériel de cybersurveillance par les sociétés françaises Amesys et Nexa Technologies à Tripoli et au Caire ont connu une surprenante accélération la semaine dernière avec la mise en examen de quatre de leurs dirigeants, notamment pour « complicité d'actes de torture ». Ces poursuites ont été annoncées, mardi 22 juin, par un communiqué de la FIDH et confirmées de source judiciaire. Coup sur coup, et alors que les enquêtes semblaient en sommeil, des juges d'instruction du pôle chargé des crimes contre l'humanité du tribunal judiciaire de Paris ont mis en examen, mercredi et jeudi, Philippe Vannier, président d'Amesys jusqu'en 2010, pour « complicité d'actes de tortures » dans le volet libyen, et Olivier Bohbot, président de Nexa, Renaud Roques, son directeur général, et Stéphane Salies, ancien président, pour « complicité d'actes de torture et de disparitions forcées » dans le volet égyptien. Après avoir vendu un système de surveillance électronique à la Libye de Mouammar Kadhafi, la société Amesys a changé de nom, devenant Nexa Technologies, et d'actionnaire, pour vendre ses services au nouveau pouvoir égyptien.

La première instruction, ouverte après un classement sans suite de la plainte initiale, vise la vente entre 2007 et 2011 au régime de M. Kadhafi d'un programme de cybersurveillance baptisé Eagle, développé par Amesys. Dans ce dossier, les parties civiles accusent la société d'ingénierie d'avoir fourni en toute connaissance de cause ce matériel à l'Etat libyen, qui l'a utilisé pour repérer des opposants, ensuite emprisonnés et torturés.

Lire aussi Après la Libye de Kadhafi, Amesys a vendu son système de surveillance à l'Egypte de Sissi

L'affaire avait éclaté en 2011, en plein « printemps arabe », quand des journalistes du Wall Street Journal avaient découvert qu'Amesys, rachetée par Bull en janvier 2010, avait équipé le centre de surveillance d'Internet de Tripoli avec un système d'analyse du trafic Internet (DPI), permettant de contrôler les messages qui s'échangent. Amesys avait alors reconnu avoir fourni au régime de Kadhafi du « matériel d'analyse » portant sur des « connexions Internet », tout en rappelant que le contrat avait été signé dans un contexte de « rapprochement diplomatique » avec la Libye, sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

Au moins six victimes, qui s'étaient constituées parties civiles, ont été entendues entre 2013 et 2015 par les juges français. En mai 2017, la société avait été placée sous le statut de témoin assisté, intermédiaire entre celui de témoin simple et celui de mis en examen.

La deuxième information judiciaire, ouverte en 2017, vise la vente au régime d'Abdel Fatah Al-Sissi par l'entreprise Nexa Technologies, dirigée par d'anciens responsables d'Amesys, du logiciel mis au point par cette dernière et appelé cette fois-ci Cerebro, aussi utilisé pour traquer les opposants. Les investigations ont été lancées par une plainte de la FIDH et de la LDH, avec le soutien du Cairo Institute for Human Rights Studies (CIHRS), qui s'appuyait sur une enquête du magazine Télérama révélant la vente, en mars 2014, d'« un système d'écoute à 10 millions d'euros pour lutter – officiellement – contre les Frères musulmans », l'opposition islamiste en Egypte.

R. I.

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF : L'ALGÉRIE CONSERVE SES QUATRE REPRÉSENTANTS

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a annoncé que 12 pays africains, dont l'Algérie, prendront part aux compétitions interclubs de la prochaine saison (2021/2022) avec deux représentants en Ligue des champions et autant en Coupe de la Confédération. Outre l'Algérie, les autres pays sont la Tunisie, l'Egypte, le Maroc, le Soudan, l'Afrique du Sud, la RD Congo, l'Angola, la Guinée, le Nigeria, la Tanzanie et la Zambie. Les quatre représentants algériens en Ligue des champions et Coupe de la Confédération seront connus à l'issue du championnat de Ligue 1 et de la finale de la Coupe de la Ligue.Désormais, les demandes doivent parvenir au secrétariat général de la CAF à travers le système CMS de l'instance continentale avant le 30 juillet prochain.

VOILE : LA FÉDÉRATION VEUT «RECONSTRUIRE» L'ECOLE DE MOSTAGANEM

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de voile (FAV) Mohamed Azzoug se rendra prochainement à Mostaganem, pour discuter à la fois avec la Ligue locale et le Directeur de la jeunesse et des sports de la Wilaya, dans la perspective de «reconstruire» l'école de voile. Un projet qui s'inscrit dans le programme de travail de la Fédération, dans le but de vulgariser la discipline à travers tout le littoral
algérien, notamment, en la dotant d'infrastructures adéquates. Avant de se rendre à Mostaganem, la délégation de la fédération effectuera une escale à Chlef (le jeudi 24 juin), pour une visite de travail. «L'ordre du jour portera sur la relance des activités nautiques dans la circonscription de la Wilaya, et sur la formation de jeunes techniciens dans la spécialité +voile+, en vue d'assurer l'encadrement de l'activité au niveau de la base nautique d'El Marsa.

UN TOURNOI OPEN DES ÉCHECS INDIVIDUELS DU 1 AU 5 JUILLET À ORAN

UN TOURNOI open des échecs individuels aura lieu du 1 au 5 juillet prochain à la maison de jeunes «Mokdad Ahmed» de Bir-El-Djir d'Oran, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. Cette manifestation sportive de cinq jours, organisée par la Fédération algérienne des échecs, dans le cadre des festivités célébrant le 59e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, verra la participation d'une soixantaine d'échephiles dames et messieurs en individuels de différents clubs et associations sportives de l'Ouest du pays .

EQUITATION : TRANSFERT DE LA GESTION DU CENTRE ÉQUESTRE «EMIR ABDELKADER» ET DU CHAMP DE TIR À LA DJS DE TIARET

LA GESTION du centre équestre «Emir Abdelkader» et du champ de tir de Tiaret a été transférée à la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya, a-t-on appris lundi du wali, Mohamed Amine Dramechi. Lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya, le même responsable a indiqué qu'il avait signé, dernièrement, une décision portant sur le transfert de la gestion du centre équestre «Emir Abdelkader» et du champ de tir à la DJS.

Para-powerlifting : Un sans-faute pour les trois athlètes algériens engagés à Dubaï

Les trois athlètes algériens de powerlifting, Hocine Bettir, Hadj-Ahmed Beyour et Samira Guerioua ont réalisé un sans faute, lors de la 11e édition de la Coupe du monde de para-powerlifting de Fazza, à Dubaï (Emirats arabes unis), avec à la clé, trois billets pour les Jeux paralympiques de Tokyo (24 août -5 septembre), à la grande satisfaction du staff technique national.»



Avoir trois athlètes dans une seule édition des Jeux paralympiques est une grosse performance qui nous réconforte et récompense une année extrêmement difficile surtout pour les athlètes», s'est réjoui l'entraineur nationale Mohamed Salah-Eddine Benatta, dans une déclaration à l'APS. En effet, les powerlifteurs algériens ont souffert de la situation sanitaire causée par la pandémie de Covid-19, ratant trois compétitions qualificatives au JP2020 au cours du mois mai : la Coupe du Monde de Manchester et les tournois de Pattaya en Thaïlande et de Tbilissi en Géorgie. La Coupe de Fazza, dont ils sont familiers, vient récompenser les efforts consentis durant neuf mois dans une salle d'un l'hôtel à Alger, équipée d'un matériel sportif de la fédération algérienne handisport, « qui n'a pas lésiné sur les moyens pour mettre les trois athlètes dans les meilleures conditions», selon le coach national. A Fazza, Hadj-Ahmed Beyour a réussi l'essentiel, avec un 3e et dernier essai chez les -49kg, comptabilisé à 147kg, suffisant pour lui offrir la 6e place du tournoi, et surtout la 7e position au classement paralympique, synonyme d'une place réservée aux JP-2020. La joie de l'athlète était grande et indescriptible: «Je suis comblé de joie. J'ai trop souffert avec mes coéquipiers et notre staff pour arriver à cette performance qui était notre objectif principal pour cette fin de mandat paralympique. Je remercie toutes les personnes qui m'ont soutenu et cru en mes chances de qualification», a déclaré Beyour. L'euphorie s'est poursuivie à Dubaï, après la confirmation de qualification de Samira Guerioua chez les -45kg, une catégorie, pourtant à laquelle elle n'avait pas pris part lors du rendez-vous de Fazza. « Certes, Guerioua a participé au concours des -41kg (une 9e place avec 84kg soulevé, et nouveau record d'Algérie). Mais, comme elle est aussi classée dans la catégorie des 45kg et la comptabilisation de sa nouvelle charge de 84kg, lui permet de consolider sa 7e position paralympique dans cette catégorie et du coup lui offre un billet pour Tokyo-2020», a expliqué l'entraineur national. Guerioua participera pour la deuxième fois consécutive, à des Jeux paralympiques après ceux de Rio de Janeiro en 2016, où elle avait reçu une invitation.»Je réalise un objectif qui m'était difficile d'imaginer en raison de plusieurs facteurs en cette période du Covid-19. Dieu merci, ma saison est sauvée, et à Tokyo, je tacherais de faire mieux que la 6e place de Rio», a indiqué la native de Constantine.L'apothéose de la participation algérienne à la Coupe du monde de Fazza-2021 était la très bonne prestation du chef de file du para-powerlifting, Hocine Bettir qui s'est distingué en arrachant la médaille d'or chez les -65kg, après avoir réussi une barre à 191kg à son dernier essai, devant le Chinois Jorge Carinao (190kg aussi à son 3e essai). Grâce à belle prestation à Fazza, Hocine s'est adjugé l'or et s'est hissé à la 4e position au classement paralympique, assurant du coup, sa présence, pour la seconde fois de suite, à des Jeux paralympiques, après l'édition 2016. Bettir a devancé Jorge Carinao (Chine), auteur de 190kg et le Britannique Mark Swan (179 kg).»Dieu Merci, j'ai pu confirmer ma place dans la gotha mondial de cette difficile discipline qui demande beaucoup d'efforts. Mes sacrifices ont été récompensés par une qualification. J'ai réalisé par le passé des podiums mondiaux, mais celui d'aujourd'hui, à un goût très spécial, car il vient dans des circonstances très spéciales», a indiqué Bettir. Pour sa part, l'entraineur national qui n'a pas caché sa grande joie, s'est montré très soulagé par les performances de ses athlètes. « Ces deux dernières années, on a eu très peur, car beaucoup de chose nous manquait, surtout les compétitions afin d'évaluer nos athlètes sur le plan technique notamment. Les performances réalisées sont importantes mais le plus dur attend nos athlètes à Tokyo.

Athlétisme / Championnats arabes : L'Algérie termine à la troisième place

LA SÉLECTION algérienne d'athlétisme (messieurs/dames), avec une moisson de 21 médailles (6 or, 7 argent et 8 bronze), a terminé à la troisième place du classement final de la 22e édition des Championnats arabes disputée du 16 au 20 juin à Radès (Tunis).La première place du classement est revenue au Maroc avec 31 breloques (10 or, 9 argent et 12 bronze), alors que la Tunisie a pris la deuxième place avec 16 médailles (7 or, 7 argent, 2 bronze). Ces joutes arabes ont été marquées par la blessure du décathlonien algérien Larbi Bourrada qui a raté la qualification pour les Jeux olympiques de Tokyo. La 22e édition des Championnats arabes, initialement prévue l'année dernière avant d'être reportée à cette année en raison de la pandémie de Covid-19, a regroupé plus de 400 athlètes représentant 20 pays, dont 32 Algériens. 5e Journée Elite et jeunes talents : Les épreuves de lancer de disque et de marteau pourraient être annulées (FAA)

Les épreuves de lancer de disque et de marteau, inscrites au programme de la 5e journée Elite et Jeunes talents sportifs, prévue le vendredi 25 juin courant au SATO du stade 5-Juillet (Alger) pourraient être annulées «faute de cage», a annoncé lundi la Fédération algérienne d'athlétisme, coorganisatrice de cette compétition avec la Ligue algéroise de la discipline (LAA). Le même problème s'était déjà posé lors de la précédente journée Elite et Jeunes talents (ndlr, la 4e), disputée fin mai dernier au SATO, et pour éviter l'annulation, les organisateurs avaient opté pour la délocalisation de ces épreuves au stade d'athlétisme de Bateau-Cassé, à Bordj El Kiffan (Alger).La compétition est ouverte aux catégories U18, U20 et seniors (messieurs et dames). Le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au jeudi, 24 juin «à 23h59» selon les organisateurs, ayant insisté sur le fait qu'aucun engagement ne sera accepté le jour de la compétition.

MISE À JOUR DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 :

Le NA Hussein Dey sommé de réagir, le CR Belouizdad pour atteindre le podium

Incapable de réaliser la moindre victoire en championnat depuis plus de trois mois, le NA Husseïn-Dey devra impérativement relever la tête à l'occasion du derby face à l'USM Alger, alors que le CR Belouizdad aura une belle opportunité de monter sur le podium lors du déplacement à l'Est pour défier le CS Constantine, dans le cadre de la mise à jour de la Ligue 1 de football, prévue mercredi. Premier relégable (17e, 22 pts), le Nasria n'aura d'autre alternative que de l'emporter face aux «Rouge et Noir», non seulement pour mettre fin à une longue période de disette (le dernier succès en championnat remonte au 26 février, ndlr), mais également amorcer sa mission de sauvetage.



De son côté, l'USMA (6e, 39 pts), qui reste sur une élimination sans gloire en 1/2 finale de la Coupe de la Ligue professionnelle sur le terrain du NC Magra (2-1, a.p), abordera cette rencontre avec l'intention d'éviter un deuxième faux-pas de suite. Le champion d'Algérie sortant le CR Belouizdad (4e, 46 pts), sera en appel à Constantine pour croiser le fer avec le CS Constantine (6e, 39 pts), avec pour objectif d'aligner une quatrième victoire, et surtout rejoindre la JS Saoura à la deuxième place au classement. Toutefois, le CSC, vainqueur sur le fil vendredi en déplacement face à
l'AS Aïn M'lila (3-2), ne compte pas l'entendre de cette oreille, puisque les joueurs de l'entraîneur Miloud Hamdi ne jurent que par la victoire, eux qui aspirent à s'approcher du podium. Le MC Alger (6e, 36 pts), retombé dans ses travers après la défaite concédée face au MC Oran (2-1), aura fort à faire face à l'accrocheuse formation du Paradou AC (10e, 34 pts), qui reste tout de même sur une
mauvaise série de trois revers de suite. L'historique des confrontations entre les deux clubs algérois plaident largement en faveur du «Doyen», qui n'a jamais perdu face au Paradou, de quoi permettre aux joueurs de l'entraîneur Nabil Neghiz d'aborder ce rendez-vous avec plus de sérénité, même si la donne peut basculer à tout moment. A noter que la ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé lundi les dates des 28ème et 29ème journées de championnat de Ligue 1.La 28e Journée se déroulera le jeudi 1 Juillet et la 29e Journée le dimanche 4 Juillet .Les horaires des rencontres de ces deux journées seront communiqués prochainement, indique la même source. Quant à la 27e journée, elle aura lieu les 26 et 27 juin.

AUJOURD'HUI :
22e journée :
Stade du 05 Juillet :
MC Alger - Paradou AC (17h45)
25e journée :
Stade du 20 Aout 55 (Alger) :NA Husseïn-Dey - USM Alger (17h00)
Stade Chahid Hamaloui :
CS Constantine - CR Belouizdad (17h00)

COUPE ARABE (U20) GR. A - 2e JOURNÉE : AUJOURD'HUI AU CAIRE À 15H00 : EGYPTE -ALGÉRIE

Les Petits Fennecs à l'épreuve de l'ogre égyptien

L'ÉQUIPE algérienne de football des moins de 20 ans (U20) sera face à un véritable test révélateur, en affrontant mercredi son homologue égyptienne au stade international du Caire (15h00 algériennes) , dans le cadre de la 2e journée (Gr. A) de la Coupe arabe des nations de la catégorie (20 juin - 6 juillet).Vainqueur sur le fil lors de son premier match, dimanche face à la Mauritanie (1-0), l'équipe nationale sera cette fois-ci face à un adversaire d'un tout autre calibre qui a également réussi ses débuts dans le tournoi en disposant facilement du Niger, invité d'honneur (2-0). Considérée comme l'un des favoris pour le titre, l'Egypte va chercher certainement à sceller sa qualification pour les quarts de finale face à une équipe algérienne qui compte jouer son va-tout jusqu'au bout dans ce
derby nord-africain et tenter de créer l'exploit. Sur le plan de l'effectif, le sélectionneur national Mohamed Lacet va bénéficier de l'ensemble de ses joueurs, ce qui va lui permettre d'aligner
un Onze conquérant et compétitif pour essayer de décrocher un bon résultat face aux «Pharaons».
En revanche, l'Egypte sera privée de son milieu de terrain offensif Salah Bacha (Udinese/ Italie), victime d'une fracture de la clavicule lors du match face au Niger. Le joueur, opéré lundi, a déclaré forfait pour la suite de la compétition. Dans l'autre match du groupe A, le Niger et la Mauritanie s'affronteront avec comme objectif commun de se relancer dans cette poule, eux qui ont démarré la compétition du mauvais pied. Seize nations prennent part à cette compétition, scindées en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.La précédente édition de la Coupe arabe des nations des U20, disputée en Arabie saoudite, avait été remportée par le Sénégal, invité alors par les organisateurs.

JS Kabylie : Denis Lavagne tient à rectifier certains points avant la demi-finale retour

LE COACH de la JS Kabylie, Denis Lavagne, en homme avertit compte effectuer un travail spécifique en prévision du match retour.En effet, le technicien français insiste particulièrement sur « les balles arrêtées », qui selon lui semblent être le principal point faible des Canaris. « Nous avons fait un bon match dans l'ensemble, ce qui nous a permis de l'emporter au final. Le score aurait même pu être plus lourd, vu le grand nombre d'occasions qu'on s'était procurés, particulièrement en première mi-temps. Seulement, et encore une fois, nous avons encaissé un but sur balle arrêtée, et je pense qu'il s'agit là d'un aspect que nous devons impérativement perfectionner avant le match retour, car il risque de nous pénaliser » a analysé le coach des Canaris après le match. Toutefois, Lavagne reconnait que son équipe a « déjà franchi un grand pas vers la qualification en finale », surtout que « l'adversaire devra marquer au moins deux buts au match retour, pour espérer renverser la situation », ce qui selon lui « sera très difficile ». Cela ne l'empêche pas de recommander à ses joueurs de « rester vigilants et concentrés, en travaillant avec sérieux » car selon lui, en football, « tout peut arriver ». « Il reste encore 90 minutes, et tant que l'arbitre n'aura pas donné le coup de sifflet final, il ne faudra pas se relâcher » a-t-il encore insisté. Questionné sur le changement de domiciliation de son équipe qui va disputer la demi-finale retour de la Coupe de la CAF au stade du 5-Juillet, le coach des Lions de Djurdjura a considéré que le fait d'évoluer sur un grand terrain permettra à son équipe de mieux développer son jeu. Le Français a ajouté que la priorité sera de « bien récupérer », car ses joueurs avaient fourni beaucoup d'efforts au Cameroun, pour parvenir à remporter cette belle victoire.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À L'AFFAK RELIZANE AVANT SA PARTICIPATION À LA PREMIÈRE LIGUE DES CHAMPIONS (DJS)

L'ÉQUIPE D'AFFAK 1vue de sa participation au tour préliminaire de la première édition de la Ligue des champions africaine.Le premier responsable de la DJS de la wilaya de Relizane, Abdelkader Selama, a assuré, lundi, dans une déclaration à l'APS, que son instance mettra tous les moyens en oeuvre pour permettre à l'Affak de se distinguer lors du tour préliminaire qui se jouera sous forme d'un mini-championnat regroupant les équipes d'Afrique du nord en juillet prochain au Maroc. «Tout est bien tracé pour que cette formation prépare le rendez-vous marocain dans les meilleures conditions possibles. Outre les moyens pédagogiques que nous allons mettre à sa disposition, nous avons prévu aussi de prendre en charge son stage de préparation avant son départ vers le Maroc. Nous attendons que son entraineur fasse son choix à propos du lieu dudit stage pour entamer les procédures d'usage», a promis M. Selama. L'équipe féminine d'Affak Relizane a été sacrée championne d'Algérie après sa victoire, il y a quelques jours, face à l'AS Sûreté nationale aux tirs au but (5-4), score final (2-2), lors de la 5e et dernière journée du tournoi play-off du championnat national féminin, disputée à Aïn Defla. La délégation de cette équipe a reçu un accueil triomphal à son retour d'Aïn Defla avec le trophée dans ses bagages. Les autorités locales ont organisé aussi, en fin de semaine passée, une cérémonie en l'honneur de l'équipe pour l'encourager davantage en prévision de l'échéance continentale. Il faut dire que les filles de Relizane ont amplement mérité leur titre après avoir dominé les play-offs en remportant quatre victoires face à leurs homologues d'Akbou, Khroub, Alger-centre et Constantine. Et même si elles étaient contraintes d'aller aux tirs au but lors de sa dernière rencontre face à l'AS Sûreté nationale, les joueuses de l'entraineur Sid Ahmed Mouzar ont réussi à renouer avec la consécration qui les fuyait depuis 2019.

MC ALGER : BLESSÉ, FRIOUI FORFAIT POUR LE RESTE DE LA SAISON

L'ATTAQUANT du MC Alger Samy Frioui, blessé, va devoir déclarer forfait pour le reste de la saison, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 algérienne de football, lundi sur sa page officielle Facebook. Le meilleur buteur du «Doyen» avec 11 buts va se faire poser un plâtre pendant 21 jours et «se dirige ainsi à rater le reste de la saison», précise la même source, sans donner d'indications sur la nature de la blessure. L'attaquant algérois s'est blessé lors du match en déplacement, disputé samedi face au MC Oran (défaite 2-1), dans le cadre de la 26e journée de championnat. Un soucis de plus pour le coach Nabil Neghiz dont la formation sera cet après-midi en appel à Constantine face au CSC poiur la compte de lamise à jour du calendrier.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:19	12:32	16:24	19:57	21:37	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:26	12:36	16:27	20:00	21:39

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:38	12:51	16:42	20:15	21:55

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:54	12:41	16:22	19:53	21:22

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:49	12:57	16:48	20:20	21:59

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:55	13:02	16:52	20:24	22:02

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:59	13:05	16:54	20:27	22:04

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7025 — MERCREDI 23 JUIN 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	18°
Oran	28°	18°
Constantine	30°	15°
Ouargla	45°	32°

CONSTANTINE

Cinq personnes appartenant à Rachad écrouées

Cinq personnes accusées d'implication dans une affaire en relation avec le mouvement Rachad ont été écrouées ce lundi par le magistrat instructeur près le tribunal de Ziadia.



Les mis en cause sont poursuivis pour les chefs d'inculpation d'appartenance à un groupe terroriste dans le but de semer la terreur et l'insécurité, du crime d'atteinte à l'unité et la sécurité territoriale, et la stabilité des institutions et leur fonctionnement par la diffusion de tracts subversifs, et l'utilisation de moyens technologiques d'information et de communication pour soutenir et diffuser une idéologie d'un groupe terroriste.

Les six inculpés devront aussi répondre des délits d'incitation à attroupement de public et d'atteinte au président de la république et des institutions publiques.

Des faits punis par la loi dans ses articles 100, 146 bis1, 87 bis12, 87 bis13, 87 bis3 du code pénal, lit-on dans un communiqué diffusé ce lundi par le tribunal de Ziadia de Constantine et signé par le procureur adjoint. La missive précise par ailleurs que les dénommés D. S, M. O., T. L., M. M. C., ainsi que B., M. T., ont été mis en détention provisoire. Un avis de recherche a par ailleurs été émis à l'encontre de B. M. F.

Les faits remontent, précise le document, au 12 juin 2021, jour du scrutin pour le renouvellement de l'assemblée populaire nationale, suite à des informations parvenues à la section de recherche de la Gendarmerie nationale du groupement de Constantine concernant les agissements d'un groupe de personnes qui planifiait et s'activait à remettre en doute la légitimité des élections et des institutions de l'Etat.

Les investigations sitôt entreprises ont permis l'identification d'un premier suspect, D. S. en l'occurrence, lequel était en contact avec le dénommé B. M. T., actuellement en détention, afin de planifier des marches non autorisées. Les différents coups de fil opérés par le mis en cause ont permis son arrestation au centre-ville de Constantine.

Une grande affiche, photo du dirigeant arrêté du mouvement Rachad B. M. T. a été saisi à bord du véhicule à bord duquel il se trouvait lors de son arrestation. Lors de la perquisition de son domicile, les gendarmes trouveront des pancartes subversives. Son audition, précise le document, révèlera qu'il était effectivement en relation avec B. M. T., membre dirigeant du mouvement Rachad, récemment blacklisté parmi les groupes terroristes, par les autorités algériennes.

L'inculpé confirmera aux enquêteurs qu'il était en relation permanente avec le dirigeant du mouvement et son représentant au niveau de la capitale de l'Est et ce dans l'objectif de tenir des rencontres autour de la situation politique du pays mais aussi pour l'organisation des marches.

L'enquête permettra par ailleurs d'identifier d'autres personnes appartenant au réseau constantinois de Rachad impliquées notamment dans la collecte de fonds au profit du mouvement il s'agit des dénommés M. O., T. L., M. M. C., ainsi que B., M. F.,

Le communiqué précise aussi que le réseau était destiné à fournir des informations sur la situation du pays à la direction du mouvement établie à l'étranger, le document cite Z. M. L. et la dénommée M. M.

Les mis en cause ont été présentés devant le procureur qui les a déférés devant le juge d'instruction.

A la suite de leur audition par le magistrat instructeur, cinq d'entre eux ont été écroués et le sixième est toujours recherché précise le communiqué.

Amine B.

BÉJAÏA

66 accidents enregistrés en un mois

LES SERVICES de police de la wilaya de Béjaïa ont enregistré pas moins de 66 accidents de la route le mois de Mai dernier. «Ces accidents ont fauché 03 vie et on fait au même temps 82 blessés à différents degrés», a indiqué récemment la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse.

Il, a également, été enregistré durant la même période 1472 contraventions dont 66 dressés à l'encontre des motocyclistes dont la majorité est pour non port de casque de sécurité, défaut de papiers et manœuvres dangereuses.

La même source fait état de 201 délits routiers, dont 134 liés aux motocyclistes alors que 437 retraits de permis ont été effectués dont 35 liés aux motards. On compte aussi, 37 véhicules et 24 motos mis en fourrière. Il ressort aussi du même bilan que «12067 véhicules de différents types ont été contrôlés et 15 sorties de surveillance par radars réalisées au cours desquelles 176 contraventions ont été dressés pour excès de vitesse».

Par ailleurs, les services techniques de la sûreté de wilaya ont enregistré 8678 appels téléphoniques sur les numéros verts et de secours (15-48, 104, et 17) au courant du mois de Mai dernier. «Plus de 437 appels ont effectués par des citoyens pour signaler immédiatement à leur arrivée des accidents, crimes et délits, les atteintes aux personnes et aux biens publics et privés», indique encore la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Parmi les communications relevées durant la même période, il y a également 8334 demandes de secours, explications, conseils, orientations, informations et 116 communications informant les services de police des accidents survenus sur les routes et découverte de cadavres en sus de 10 autres appels signalant la disparition de mineurs ou kidnappings.

N. Bensalem

MC ALGER

Sanction revue à la baisse pour Rebiaï

LA COMMISSION de recours du MC Alger, a revu à la baisse la sanction infligée au milieu de terrain Miloud Rebiaï, dans l'affaire dite de «la vidéo», qui avait montré ce joueur en compagnie de trois de ses coéquipiers, en train de faire la fête dans une boite de nuit, a indiqué le club algérois, mardi sur sa page officielle Facebook.

Ainsi, Rebiaï a écopé d'une ponction de deux mois de salaire, au lieu de trois, alors que l'amende financière est passée de deux millions de dinars à un million de dinars, pour «préjudice à l'image du club», précise la même source.

«Rebiaï est le seul joueur qui a donné des arguments qui peuvent être considérés comme circonstances allégées», souligne le MCA dans son communiqué, sans préciser si Rebiaï va réintégrer ou non l'équipe première.

En revanche, le «Doyen» a confirmé les sanctions prises initialement contre les trois autres joueurs : Toufik Addadi, Billel Bensaha, et Walid Allati. Le premier nommé est ainsi suspendu pour six mois d'entraînement et de compétition officielle avec l'équipe première, rehaussée d'une amende de deux millions de dinars (au lieu de trois, ndlr), plus une ponction de trois mois de salaire.

De leur côté, Billel Bensaha, et Walid Allati, seront interdits d'entraînement et privés de compétition officielle jusqu'à la fin de la saison 2020-2021. Ils devront s'acquitter d'une amende de 1.5 millions DA, au lieu de deux millions, plus une ponction de trois mois de salaire.

Pour permettre à ces trois joueurs de rester compétitifs pendant leurs périodes respectives de suspension avec les seniors, la direction du club les a autorisés à s'entraîner avec l'équipe «réserve». «Au cours de leur audition, les quatre joueurs ont reconnu les faits qui leur sont reprochés. Leur comportement va à l'encontre des valeurs que véhiculent le Mouloudia d'Alger, eux qui doivent donner l'exemple aux jeunes», souligne le club algérois. Cette vidéo compromettante avait fait le tour des réseaux sociaux, la mi-mai dernier, et avait suscité une grande indignation, pas uniquement au sein du Mouloudia.

R. S.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

385 nouveaux cas, 262 guérisons et 9 décès en 24 heures

385 NOUVEAUX cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 262 guérisons et 9 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé mardi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 136.679 dont 385 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, celui des décès à 3.650 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 95.084 cas, précise le communiqué.

Par ailleurs, 30 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 16 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 23 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 9 autres ont connu plus de 10 cas.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

S. N.